

DELIBERATION  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DES PAYS DE LÉRINS

ARRONDISSEMENT DE GRASSE

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SÉANCE DU VENDREDI 20 JUIN 2014 - 8H00  
DÉLIBÉRATION N° 1  
OP GRAS

OBJET :

MOTION POUR LA DÉFENSE DE L'AVENIR DES DÉPARTEMENTS

L'an deux mille quatorze et le vingt juin à huit heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué, conformément aux dispositions des articles L.5211-1, L.5211-11, L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est assemblé au sein de la salle du Conseil Municipal de la Ville de Cannes, 31 boulevard de la Ferrage à l'hôtel de ville annexe, en séance Communautaire, sous la présidence de M. Bernard BROCHAND, Président de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins et Député de la 8<sup>ème</sup> circonscription des Alpes-Maritimes.

**Étaient présents :**

M. BROCHAND  
M. GALY  
M. LEROY  
M. BOTELLA  
M. LISNARD  
Mme BALDEN  
M. PIGRENET  
Mme DESENS  
M. GARRIS  
M. ALENDIA  
Mme DI BARI  
Mme ROMIUM  
M. CARRETERO  
Mme BARASCUD  
M. FARINELLI  
M. DI MAURO  
M. PASERO  
M. LAFARGUE

M. ALUNNI  
Mme LEQUILLIEC  
Mme VILLANI  
Mme TARDIEU  
Mme PELLISSIER  
M. LOPINTO  
M. CLOS  
M. DESENS  
M. TOULET  
M. GARCIA ABIA  
Mme CENNAMO  
M. RAMY  
Mme REPETTO-LEMAITRE  
M. FRIZZI  
M. MELLAC  
M. CHIAPPINI  
Mme VAILLANT  
Mme ARINI

Mme AZEMAR-MORANDINI  
M. ARTUSO  
M. CIMA  
Mme GOUNY-DOZOL  
Mme REIX  
Mme BRUNETEAUX  
M. CHIKLI  
M. DE PARIENTE  
M. FIORENTINO  
Mme POURREYRON  
Mme DEWAVRIN  
Mme BENICHOU  
M. CATANESE  
Mme SIGUIER  
M. GROSJEAN

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Pascale VAILLANT est entrée en séance après le vote des questions n° 1 à 5 et de la question n° 20.

**Étaient excusés :**

Mme Michèle TABAROT qui avait donné pouvoir à M. Yves PIGRENET  
Mme Monique ROBORY-DEVAYE qui avait donné pouvoir à M. Rémy ALUNNI  
M. Bernard ALFONSI qui avait donné pouvoir à M. Guy LOPINTO  
M. Michel BIANCHI qui avait donné pouvoir à M. Richard GALY  
Mme Denise LAURENT qui avait donné pouvoir à Mme Françoise BRUNETEAUX  
Mme Françoise DUHALDE-GUIGNARD qui avait donné pouvoir à Mme Marie-Claudine PELLISSIER  
Mme Josiane ATTUEL qui avait donné pouvoir à M. Max ARTUSO  
Mme Catherine DORTEN qui avait donné pouvoir à M. Adrien GROSJEAN

SÉANCE DU VENDREDI 20 JUIN 2014

QUESTION (SUITE) N° 1

**Etaient absents :**

Mme LACOUR  
M. VASSEROT  
M. TABAROT

Les questions n° 20 à 24 sont présentées après la question n° 5.  
La question n° 13 est présentée après la question n° 10.

M. Bernard BROCHAND, en laissant procuration à M. David LISNARD, a quitté la séance après le vote de la question n° 19, en ayant également voté les questions n° 20 à 24.

M. Georges BOTELLA, en laissant procuration à M. Henri LEROY, a quitté la séance après le vote de la question n° 6, en ayant également voté les questions n° 20 à 24.

M. Emmanuel DI MAURO, en laissant procuration à Mme Florence ROMIUM, a quitté la séance après le vote de la question n° 5.

Les procès-verbaux des séances du Conseil Communautaire des 9 et 28 avril 2014 sont approuvés à l'unanimité.

La liste des marchés publics et avenants suite à la délibération n° 5 du 9 avril 2014 et en application des articles L.5211-2 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales est communiquée aux élus.

En application des articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Charlotte SIGUIER est désignée comme secrétaire de séance.

Afin de procéder à la constitution d'un bureau de vote, Mme Françoise BRUNETEAUX et Mme Christine LEQUILLIEC sont désignées en qualité d'assesseurs.

Au cours de la séance, le Conseil Communautaire s'est prononcé sur l'affaire suivante :

**Monsieur Bernard BROCHAND, Président, prend la parole.**

VU l'annonce du Président de la République en date du 6 mai 2014 exprimant sa volonté de supprimer les Conseils Généraux (Départementaux) reprenant, ainsi, la proposition faite par son Premier Ministre ;

CONSIDERANT que le Département est, par nature, la collectivité de la solidarité territoriale ;

CONSIDERANT que le Conseil Général des Alpes-Maritimes fait partie des partenaires essentiels de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (C.A.P.L.) ;

CONSIDERANT que le Conseil Général des Alpes-Maritimes participe à la vie économique et associative de la C.A.P.L. ;

CONSIDERANT que le Conseil Général des Alpes-Maritimes, comme tous les autres Conseils Généraux, joue un rôle majeur en matière de solidarités humaines (personnes âgées, en situation de handicap, protection de l'enfance, insertion sociale, ...) ;

CONSIDERANT que nos concitoyens sont attachés à une collectivité qui existe depuis la Révolution française et qui a connu de nombreuses modifications pour s'adapter aux évolutions de notre Pays ;

CONSIDERANT que la suppression des Conseils Généraux (Départementaux) aurait de très graves conséquences pour notre Communauté d'Agglomération et pour l'ensemble de son territoire et de ses habitants ;

En conséquence, le Conseil Communautaire est appelé à :

- adopter la présente motion ayant pour objet de demander au Président de la République et à son Premier Ministre de renoncer au projet de suppression des Conseils Généraux (Départementaux).

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire adopte à l'exception de Mme TABAROT, Mme BALDEN, M. PIGRENET, Mme DESENS, M. GARRIS, M. ALENDA, Mme DI BARI, Mme ROMIUM, M. CARRETERO, Mme BARASCUD, M. FARINELLI, M. DI MAURO qui s'abstiennent et de M. GARCIA ABIA qui vote contre.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits (suivent les signatures).

Signature  
Pour extrait conforme,



*Signature*

Le Président,  
Bernard BROCHAND